MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Le marché public est passé selon la procédure adaptée, en application des articles L. 2120-1,

L. 2123-, R. 2123-1 à R. 2123-7 du code de la commande publique.

**ACTE D’ENGAGEMENT**

|  |  |
| --- | --- |
| Service d’infrastructure de la défense Sud-Est  BP 97423  69347 LYON Cedex 07  SIRET 13000190200274 | |
| Personne publique habilitée par l’arrêté du 22 juin 2007 modifié portant désignation des personnes n’appartenant pas à l’administration centrale signataires des marchés publics et accords-cadres du ministère de la défense | Monsieur le directeur du service d’infrastructure de la défense Sud-Est |
| Représentant du pouvoir adjudicateur habilité par décision du directeur de l’ESID de Lyon | Monsieur le directeur des opérations du SID Sud-Est |
| Ordonnateur | Monsieur le directeur du service d’infrastructure de la défense Sud-Est |
| Comptable public assignataire des paiements | Direction départementale des finances publiques des Landes - 23 rue Armand DULAMON – BP 309 – 40011 MONT DE MARSAN cedex |
| Correspondant PME/PMI | Madame la cheffe du bureau exécution de la dépense  04.37.27.23.20 |

|  |
| --- |
| **Objet du marché** :  LE CANNET DES MAURES (83) – BE2RHC – Assistance à maîtrise d’ouvrage (AMO) systèmes de sécurité incendie (SSI) pour régularisation d’installations classées pour la protection de l’environnement (ICPE) |

|  |
| --- |
| Réservé pour la mention "nantissement" |
|  |
|
|
|  |

**I – Déclaration du titulaire**

**I.1. – Désignation du titulaire**

**Je, soussigné,**

Dénomination sociale :

Ayant son siège social à :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET [[1]](#footnote-1):

Représentée par :

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Qualité [[2]](#footnote-2) : 



Les prestations réalisées dans le cadre du présent marché seront exécutées[[3]](#footnote-3) :





Nom :

Adresse :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET :

PME : *ou*

**OU**



 *ou* [[4]](#footnote-4)

**, ci-après dénommé « le titulaire » :**

**1ère entreprise cotraitante, mandataire du groupement :**

Dénomination sociale :

Ayant son siège social à :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET[[5]](#footnote-5) :

Représentée par :

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Qualité [[6]](#footnote-6) : 



Les prestations réalisées dans le cadre du présent marché seront exécutées[[7]](#footnote-7) :





Nom :

Adresse :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET :

PME : *ou*

***En cas de groupement conjoint, le mandataire déclare être solidaire de tous les membres du groupement.***

**2ème entreprise cotraitante[[8]](#footnote-8) :**

Dénomination sociale :

Ayant son siège social à

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET[[9]](#footnote-9) :

Représenté par :

Nom :

Qualité [[10]](#footnote-10) : 



Les prestations réalisées dans le cadre du présent marché seront exécutées [[11]](#footnote-11) :





Nom :

Adresse :

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET :

PME : *ou*

***Répartition des prestations (en cas de groupement) :***

*(Les membres du groupement indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement** | **Le cas échéant,** précisez le libellé de la tranche et/ou de la PSE[[12]](#footnote-12) concernée | Prestations exécutées par les membresdu groupement | | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.P.) et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit les pièces aux articles R.2143-3 et R.2143-12 du code de la commande publique.

**Le titulaire :**

**- déclare :** bénéficier d'une assurance garantissant sa responsabilité à l’égard du maître d’ouvrage, du représentant du pouvoir adjudicateur et des tiers, victimes d’accidents ou de dommages, causés par l’exécution des prestations

**- s’engage :** sans réserve conformément aux documents cités précédemment à exécuter les prestations dans les conditions du présent contrat. Toutefois l’offre présentée ne me lie que si elle m’est notifiée dans un délai de 6 mois à compter de la date limite de remise des offres ;

-  *ou* de sous-traiter une partie des prestations [[13]](#footnote-13)

- ou 1 de percevoir l’avance prévue des articles R.2191-1 et suivant**s** du code de la commande publique (cette avance est versée au titulaire du marché lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 € HT et la durée des prestations est supérieure à deux mois).

Le montant de cette avance est égal à 20 % du montant du marché.

Cette avance n’est due au titulaire du marché que sur la part du marché qui ne fait pas l’objet de sous-traitance).

Dans le cas où le titulaire ne s’est pas prononcé ci-dessus, l’avance sera considérée comme refusée.

Le paiement de l’avance interviendra dans un délai de 30 jours à compter de la date de l’ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

**I.2 - Montant du marché**

Les prestations sont rémunérées par un prix forfaitaire égal à

Montant € HT :

Montant TVA :

Montant TTC :

Soit en lettres :

**II - Délai d’exécution du marché :**

Délai d’exécution défini à l’article 7.1. du CCAP.

**III – Paiement**

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l’article 5.1 du CCAP.

Le représentant du pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du/des compte(s) ouvert(s) conformément au(x) RIB au format IBAN joint(s) à l’offre.

Toutefois, le représentant du pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les actes spéciaux.

**IV - Montant sous-traité désigné au marché**

La nature et le montant des prestations sous traitées seront précisés par actes spéciaux, conformément aux dispositions des articles R.2193-1 et suivants du code de la commande publique.

**V –** **Engagement d’insertion :**

Sans objet.

|  |
| --- |
| Fait en 1 seul original *(signature et cachet de l’entrepreneur dûment habilité)*  *Porter la mention manuscrite Lu et approuvé*  A le |
| Visa du contrôleur budgétaire et comptable du ministère des armées  Sans objet |
| Est acceptée l’offre pour valoir acte d’engagement  Personne habilitée à la conclusion du marché  A , le  Le représentant du pouvoir adjudicateur : |

**Annexe 1 : responsable physique du marché (et suppléant) cf. article 4.1 du CCAP**

*Pour les personnels désignés ci-dessous, le CV sera joint à la candidature.*

I – Coordonnées du responsable physique du marché

*NOM :*

*PRENOM :*

*Adresse mail :*

*Adresse postale*

*N° de téléphone bureau :*

*N° de téléphone portable :*

Coordonnées du responsable physique du marché par suppléance

*NOM :*

*PRENOM :*

*Adresse mail :*

*Adresse postale*

*N° de téléphone bureau :*

*N° de téléphone portable :*

1. - Les entreprises étrangères indiquent, s'il en existe un, leur numéro d'inscription dans le registre public concerné. [↑](#footnote-ref-1)
2. - La personne physique représentant le candidat doit cocher la situation concernée. [↑](#footnote-ref-2)
3. - Le candidat doit cocher la situation concernée. Lorsque les prestations seront réalisées par un établissement n’ayant pas de

   personnalité morale, le représentant légal du siège de l’entreprise doit fournir le pouvoir habilitant l’établissement à réaliser les prestations faisant l’objet du présent marché. [↑](#footnote-ref-3)
4. - Le candidat indique la forme du groupement en cochant la case correspondante. [↑](#footnote-ref-4)
5. - Les entreprises étrangères indiquent, s'il en existe un, leur numéro d'inscription dans le registre public concerné. [↑](#footnote-ref-5)
6. - La personne physique représentant le candidat doit cocher la situation concernée. [↑](#footnote-ref-6)
7. - Le candidat doit cocher la situation concernée. Lorsque les prestations seront réalisées par un établissement n’ayant pas de

   personnalité morale, le représentant légal du siège de l’entreprise doit fournir le pouvoir habilitant l’établissement à réaliser les prestations faisant l’objet du présent marché. [↑](#footnote-ref-7)
8. - En cas de groupement composé de plus de deux cotraitants, l’identification exacte des autres cotraitants doit être annexée au

   présent accord. [↑](#footnote-ref-8)
9. - Les entreprises étrangères indiquent, s'il en existe un, leur numéro d'inscription dans le registre public concerné. [↑](#footnote-ref-9)
10. - La personne physique représentant le candidat doit cocher la situation concernée. [↑](#footnote-ref-10)
11. - Le candidat doit cocher la situation concernée. Lorsque les prestations seront réalisées par un établissement n’ayant pas de

    personnalité morale, le représentant légal du siège de l’entreprise doit fournir le pouvoir habilitant l’établissement à réaliser les prestations faisant l’objet du présent marché. [↑](#footnote-ref-11)
12. PSE = prestation supplémentaire éventuelle [↑](#footnote-ref-12)
13. Cocher la case correspondante [↑](#footnote-ref-13)